



RECTIFICATION ACTE DE NAISSANCE

Par **Moonazer**, le **05/09/2019** à **02:26**

Bonjour,rnrnJe suis arrivée en France à l'âge de 2 ans,de parents étrangers et j'ai suivi toute ma scolarité en France où je vis depuis toujours. rnMon frère et ma soeur sont français car nés ici. rnrnMa mère a obtenu la nationalité française en 2013.rnrnAyant la carte de séjour,je souhaite faire une demande de nationalité par fratrie car je réponds à tous les critères.rnrnCependant, je viens de m'apercevoir en rassemblant les pièces du dossier que sur les papiers français de ma mère,son année de naissance est différente de la nôtre.rnrnEn effet,il est inscrit 03/01/1948 alors que sur nos actes,il est inscrit 03/01/1949.rnAprès que les services français aient effectué des recherches dans le cadre de sa demande de naturalisation, il se trouve que la véritable année de naissance de ma mère est bien 1948.rnAlors que sur le livret de famille et nos actes de naissance il est indiqué 1949.rnrnDétail totalement bloquant dans ma démarche de naturalisation par fratrie car mon frère et moi-même avons 1949.rnrnQuelles sont les démarches à effectuer s'il vous plait?rnrnCombien de temps cela prendra t-il à peu près ?rnrnCdt.rnrnMerci de vos réponses

Par **amajuris**, le **05/09/2019** à **12:23**

bonjour,rnrnvous devez vous rapprocher de l'état-civil de votre pays pour faire rectifier la date de naissance de votre mère puisqu'il apparaît que la date de naissance est erronée sur les documents d'état-civil de votre pays.rnrnsalutations

Par **Moonazer**, le **05/09/2019** à **13:06**

Bonjour,rrnrnJe vous remercie pour votre réponse et ferai le nécessaire auprès des autorités compétentes dans mon pays d'origine.rnrnPar ailleurs, comment procéder pour la rectification sur l'acte de naissance de mon petit frère qui a acquis la nationalité française par déclaration via l'article 21-11 du code civil? Il dépend de la mairie de Nîmes. rnrnLe seul livret de famille que nous ayons est le livret de notre pays d'origine. rnrnDois-je demander à ma mère d'actualiser son acte de naissance français?rnrnCdt.

Par **amajuris**, le **05/09/2019 à 13:43**

bonjour,rnrnsi votre frère est né en france, il a du être déclaré sur l'état civil français, pourquoi vouloir modifier son acte de naissance.rnrnsalutations

Par **Moonazer**, le **05/09/2019 à 13:57**

Sur l'acte de naissance français de mon frère et sur notre livret de famille,l'année de naissance de ma mère est erronée.rnrnComment faire rectifier cela?